

Jeunes mineurs en Associations

Quel impact sur leurs parcours

L'engagement des jeunes dans l'espace public est tantôt loué pour sa part de nouveauté et d'expérimentation, tantôt décrié pour l'individualisme et la versatilité dont il serait porteur. Il suscite aujourd'hui de nombreuses interrogations.

Cet ouvrage tente d'y apporter quelques réponses, en s'appuyant sur l'expérience des Juniors Associations, dispositif qui permet à de jeunes mineurs de se regrouper avec les mêmes droits que les associations loi 1901. Il donne à voir les logiques à l'œuvre lorsque des jeunes s'inscrivent dans ce type de démarches, ainsi que l'impact de cette expérience sur la poursuite de leurs parcours, dans la sphère politique et citoyenne d'une part, dans le champ scolaire et professionnel d'autre part. Il croise ainsi la question de l'engagement des jeunes avec d'autres enjeux tels que le renouvellement du vivier militant associatif ou encore la reconnaissance des apprentissages effectués hors du cadre scolaire.

Stéphanie Rizet est chercheuse associée au Laboratoire de changement social (LCS) à Paris VII, et chargée de cours en sociologie à Paris III. Ses travaux portent sur les questions d'engagements politique et associatif. Elle poursuit actuellement des travaux sur l'implication des jeunes dans l'espace public à travers le service civique et dans les associations.



Junior Association : un cadre de mise en forme des engagements (extrait)

Comment le dispositif Junior Association a-t-il suscité et façonné les expériences des anciens participants interrogés? De quelle manière a-t-il contribué à leur donner sens? Dans un article évoquant une recherche menée sur Défis jeunes et Envie d'agir, Vincenzo Cicchelli souligne combien ces dispositifs, associés à des représentations, des modalités de fonctionnement, des systèmes d'évaluation, sont susceptibles d'orienter les contenus de l'engagement, et de les mettre en forme. L'auteur évoque par exemple «la production institutionnelle d'un lexique de l'engagement» largement repris à leur compte par les jeunes. La focale d'analyse se voit ainsi centrée sur le contexte institutionnel qui a structuré l'expérience en

Junior Association, au-delà de la diversité des situations et des trajectoires individuelles de ceux qui sont venus s'y inscrire.

Notre propos se centre tout d'abord ici sur les préoccupations phares du dispositif et que les jeunes ont mises en avant. Il s'agit de comprendre comment ils s'en sont emparés, de quelle manière celles-ci sont venues guider leurs actions et nourrir leurs constructions identitaires. Autrement dit, l'objectif est moins d'analyser de manière exhaustive le projet politique du Réseau national des Juniors Associations (RNJA) et son opérationnalisation, que d'en repérer les traces et les effets sur le matériau recueilli. Deux thèmes centraux sont explorés: la condition de «jeune» et la question de l'autonomie. Notre analyse porte ensuite sur les logiques d'association concrètement mises en œuvre dans le cadre du dispositif. Elle s'intéresse aux modalités de constitution d'une Junior Association, au fonctionnement et aux pratiques en vigueur, aux relations entretenues en son sein et avec son entourage. L'élaboration d'une typologie permet de décrire trois logiques, fondées sur le projet, le territoire ou le groupe affinitaire. Si ces trois pôles sont toujours présents, l'un d'entre eux constitue plus précisément le déclencheur, le vecteur d'entrée dans une démarche associative. Pour finir, l'achèvement de l'expérience de Junior Association, qui marque aussi, bien souvent, la dissolution du groupe, est abordé. La fin de la période du lycée et l'entrée dans une nouvelle période de vie étudiante ou professionnelle en sont indissociables et nous rappellent encore une fois combien cette expérience est spécifique d'une classe d'âge et d'une condition sociale particulière. Cette dernière caractéristique du dispositif Junior Association n'est pas, elle non plus, sans effet sur les engagements qui y prennent place.

Jeunes mineurs en Associations - Collection Cahiers de l'action n°28 – Injep éditions 2010